

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 20 juin 2022 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Yvan Côté, Maire  
Mme Jocelyne Boivin, conseillère  
M. Michel Cordeau, conseiller  
M. Yvan Duval, conseiller  
M. Steeve Gauthier, conseiller  
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller  
M. Claude Tessier, conseiller  
Mme Vivian Viviers, directrice générale

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Présences et vérification du quorum
3. Acceptation de l'ordre du jour;
4. Acceptation du procès-verbal de la séance régulière du 16 mai 2022 ;
5. Acceptation des listes et rapports mensuels;
6. Certificats de crédits disponibles ;
7. Rapport de l'inspecteur municipal;
8. Rapport de la directrice générale ;
9. Travaux routiers;
10. Avis de motion, *Règlement modifiant les dispositions réglementaires du Règlement de zonage no 2017-250*;
11. Offre de service de *La Boîte d'urbanisme*;
12. Autres sujets :
13. Période de questions ;
14. Levée de la séance.

**1- Ouverture de la séance**

Le Maire M. Yvan Côté souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

**2.- Présences et vérification du quorum**

Les membres du Conseil étant tous présents, le quorum est constaté.

### **3.- Adoption de l'ordre du jour**

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu d'ajouter le sujet suivant au point 12 :  
« Autres sujets » soit :

- a) Baie-des-Maher;

**CA-22-06-20-01 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout ci-dessus mentionné.**

**ADOPTÉ**

### **4.- Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 16 mai 2022**

Lecture est faite du procès-verbal de la séance régulière du 16 mai 2022.

**CA-22-06-20-02 Sur proposition de M. Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance régulière du 16 mai 2022 est adopté tel que déposé.**

**ADOPTÉ**

### **5.- Adoption des listes et rapports mensuels**

La greffière-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de mai 2022 ;
- Conciliation bancaire au 31 mai 2022 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de mai 2022.

**CA-22-06-20-03 Sur proposition de M. Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les listes et rapports mensuels pour le mois de mai 2022 tel que soumis.**

**ADOPTÉ**

### **6.- Certificats de crédits disponibles**

La greffière-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de juin 2022.

**CA-22-06-20-04 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la greffière-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.**

**ADOPTÉ**

### **7.- Rapport de l'inspecteur municipal**

Mme Viviers dépose le rapport des permis émis pour le mois de mai 2022.

---

**CA-22-06-20-05 Sur proposition de M. Steeve Gauthier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte des documents remis.**

**ADOPTÉ**

**9.- Rapport de la directrice générale**

Mme Viviers remet aux membres du Conseil la correspondance suivante :

- Permis de réunion pour les 6 à 8 ainsi que le Souper des résidents.

**CA-22-06-20-06 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de la directrice générale.**

**ADOPTÉ**

**9.- Travaux routiers**

Mme Viviers mentionne que les travaux routiers sont terminés. Six ponceaux ont été refaits, le marquage de la route commence vers 21h00 ce soir. Le nettoyage des fossés et la rampe de mise à l'eau seront faits à l'automne.

M. Claude Tessier félicite M. Jean-Sébastien Sheedy pour le suivi des travaux et la rapidité avec laquelle tout a été fait.

**10.- Avis de motion, Règlement modifiant les dispositions réglementaires du règlement de zonage no 2017-250**

Ce point est reporté à une prochaine réunion.

**11.- Offre de service de La Boîte d'Urbanisme**

Nous avons reçu une offre de service de *La Boîte d'Urbanisme* pour la refonte de nos règlements d'urbanisme. Nous avons demandé à d'autres firmes mais nous n'avons pas reçu les offres de service à ce jour. Ce point est donc reporté à une prochaine réunion.

**12.- Autres sujets**

**a) Baie-des-Maher**

Le Maire mentionne que nous avons reçu des demandes de Mme Duchaine et on s'est rendu sur place pour constater l'état des lieux.

Mme Duchaine mentionne qu'elle a écrit parce que tout le monde en parle et elle voulait exposer quelles sont les demandes des gens de la Baie-des-Maher. Actuellement, il y a trois zones dont 10 propriétaires qui sont non riverains. La bonne entente a toujours régné. Ils ont aménagé un petit espace pour les baigneurs.

---

Au 624, il y a 4 propriétaires différents et on ne sait pas combien ils ont de bateaux. Un autre propriétaire, M. Labbé a installé un quai et les propriétaires du 624 se sont installés avec un quai en T et un sea-doo dans la zone baignade. On est devant 28 bateaux. Pourrait-on adopter une résolution pour indiquer quelles sont les normes qu'on veut donner à la Baie-des-Maher? On vit une situation très irritante et qui nous exaspère. Comment peut-on gérer ça ? M. Doyon au 664 avait sa place avant et ils ont pris sa place. M. Thivierge n'a plus de place non plus. Pour ce qui est du Airbnb, il y a eu deux locations de 5 jours, un couple est resté 2 ½ mois et une fille 3 mois. Pour ce qui est de M. Chabot, M. Moffet a installé son quai de plus en plus près de chez-lui.

On veut se faire confirmer jusqu'où on peut aller. Les quais qui ne sont pas conformes peuvent-ils être démantelés ? De plus, il semble qu'il y a interdiction de feux d'artifice mais il y en a eu en fin de semaine. Qu'est-ce qu'on fait ?

Mme Jocelyne Boivin mentionne qu'il serait important de se nommer un représentant ou deux comme porte-parole. On va voir à appliquer la réglementation.

Nous allons faire ce qu'il y a à faire et tenter de rencontrer les propriétaires du 624. Un suivi sera fait auprès de Mme Duchaine.

### **13.- Période de questions**

Rien sur ce point.

### **14.- Levée de la séance**

La séance est levée à 20h30.

**CA-22-06-20-07 Sur proposition de M. Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h30.**

**ADOPTÉ**

---

**Yvan Côté**  
**Maire**

---

**Vivian Viviers**  
**Greffière-trésorière**